VOL. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Juillet, 1900. No. 36.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00 par annee
Europe (compris le port $2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ere insertion, par ligne - - - 12 cts
Chaque insertion subsequente 8 cts
N.B. Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inscrees au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la Fraces et l'etranger (sauf le Canada) sont recues exclusivement a la Publicite Francaise et Internationale, 15 rue du Cardinale Lemoine, a Paris, qui a seule le monopole et la responsabilite de ce servir

LE MANITOBA

Journal Hebdomadaire

JOSEPH BERNIER, AVOCAT, DIRECTEUR.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications consernant le Journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront etre adressees a

BERUBE & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ON DEMANDE

A Elie P. O., Man., un instituteur diplômé, pour le 1er septembre. S'adresser à H. Hamelin, secrétaire, Elie P. O., Man.

L'EXPOSITION

L'Exposition a été décidément un succès plus grand qu'on n'osait l'espérer. La présence de Leurs Excellences lord et lady Minto lui a donné un éclat inaccoutumé. Le gouverneur-général arrivait à Winnipeg samedi soir, le 21 juillet, au son joyeux des fanfares et trouvait un ville superbement parée et illuminée pour le recevoir.

Lundi à 2 h., Son Excellence faisait l'ouverture solennelle de l'Exposition. Il y a eu à cette occasion banquet et discours de circonstances. Les orateurs ont été Lord Minto, l'hon. H. J. Macdonald, l'hon. Thos. Greenway, l'hon. sénateur Kirchoffer, M. A. J. Andrews, président de l'Exposition; M. Richardson, etc. La cérémonie a été réellement belle.

La foule s'est rendue nombreuse sur les terrains et a trouvé ample matière à son admiration. Il n'y a rien d'utile comme une visite sérieuse à l'exposition agricole et industrielle. La présente exposition fait ressortir avec relief les immenses ressources de la province du Manitoba. Agriculture, industrie, commerce, arts, toutes ces différentes branches où l'activité intellectuelle ou physique peut s'exercer, se présentent avec avantage. C'est le pacifique triomphe du travail et du labeur de nos populations. Les divertissements de la soirée, les tours acrobatiques, les combats simulés entre Anglais et Boers, tout cela a contribué puissamment à rendre les terrains captivants.

LA COLONISATION DANS L'OUEST

UNE ENTREVUE AVEC M. L'ABBÉ GÉRIN

Le sympathique M. Gérin, curé de St-Justin, P. Q. vient de donner comme suit au "journal," ses impressions sur son récent voyage au Manitoba.

LES CANADIENS FRANCAIS AU MANITOBA

Et ce voyage?

—Enchanté, mon ami. Mes impressions premières—vous savez que j'ai déjà visité l'Ouest,—se sont confirmées et je rapporte, de mon contact avec les Canadiens-français de là-bas, un regain d'ardeur et de foi patriotique. Ce sont réellement de très braves gens. Au fond, et entre nous je pense qu'ils valent mieux que nous. Ce sont des soldats en campagne, pleins d'ardeur et franchement patriotes.

LA COLONISATION

—Et puis, votre campagne de colonisation, comptez-vous la continuer? Etes vous toujours enthousiaste de l'Ouest?

Oh! vous savez, nous n'entendons arracher personne à la province de Québec. Mais il y a un fait qui crève les yeux. Il y a des gens qui fatalement partiront de notre province. Ils ne peuvent plus vivre sur leur terre ou établir leurs enfants à côté d'eux, et ils n'osent pas s'enfoncer dans nos forêts. Où vont-ils? Aux Etats-Unis, donner aux Américains leur vaillance, leur ardeur au travail et jeter au minotaure de l'usine des trésors. C'est a ceux-là que nous voudrions barrer la route, c'est ceux-là que nous voudrions empêcher d'aller se jeter dans le cimetière de notre race, comme le curé Labelle disait des Etats-Unis.

Nous leurs disons: Vous voulez partir?— eh! bien, il y a là-bas des terrains immenses qui vous sont ouverts comme ils le sont aux émigrants de tous les pays. Vous y pouvez vivre libres et heureux et y élever vos enfants dans la saine atmosphère des champs. Ce n'est plus la province de Québec, mais c'est encore le Canada. C'est à nos pères, c'est à nos missionnaires que cette region doit d'être aujourd'hui civilisée. Elle est une part de notre héritage naturel et vous y trouverez des compatriotes.

L'avenir est à l'Ouest. Dans trente ans, Winnipeg sera le Chicago du Canada. Les capitalistes anglais le voient bien, eux qui y jettent leurs capitaux. Les peuples du vieux monde, les Anglais, les Ecossais, le voient bien, eux qui déversent le trop plein de leur population. Nous seuls, Canadiens-français, ne le voyons pas. Nous sommes hypnotisés par l'usine américaine.

LA RÉCOLTE

Ce que vaut l'Ouest, vous pouvez le voir à l'heure actuelle. A quoi est due la hausse présente dans le prix du pain? A la crainte d'une mauvaise récolte dans l'Ouest, à la sècheresse de ce printemps. Eh bien, quand une région contrôle un marché aussi important que celui du blé, il n'y a pas à le contester, elle a de l'avenir.

Elle demande plus de doigté, de flair, d'attention. Elle offre des inconvénients, mais, comme me disait un colon intelligent, le commerce et l'industrie offrent aussi leurs risques et vous avez aussi dans la province de Québec des inconvénients que nous n'avons pas, les mouches à vaches et les bêtes à patates, par exemple.

—Vous comptez continuer votre campagne de propagande?

—Oui, nous voulons que le jour où nos Canadiens auront à choisir entre l'usine américaine et l'Ouest ils fassent leur choix en connaissance de cause. Je voudrais voir nos diverses sociétés de colonisation, nos journaux, nos spécialistes faire cause commune. Au fond nous avons tous le même but et j'en suis convaincu, nous pensons tous la même chose. Seulement aux colons de trempe diverse, nous offrons des buts divers.

Quel bien nous ferions, si nos efforts étaient coordonnés!

Travaillons dans l'union, dans la concorde. Nous faisons une oeuvre sainte.

—A propos, quelles seront les conséquences de la dernière sècheresse et des pluies de ces jours-ci?

—Le pays s'est transformé en quelques heures, pour ainsi dire et la récolte de grain et de foin sera moyenne. D'ailleurs, la hausse sur le blé conpensera les cultivateurs, s'il y a diminution dans le rendement. Nos compatriotes ne sont pas alarmés. Puis, l'industrie laitière peut, dans presque toutes leurs paroisses, suffire aux besoins Savez-vous qu à Saint Pierre-Jolys, nos Canadiens ont fabriqué l'an dernier pour $80,000 beurre et de fromage?

—Et ce pays, je suppose, n'est pas exempt de difficultés?

—Certes, les débuts y sont difficiles comme partout. Si vous transplantez un arbre, il lui faut toujours quelque temps pour reprendre, comme on dit. C'est la même chose pour le colon. Il lui faut un certain temps pour se faire au milieu, pour se "payser" D'ailleur, si la culture est de beaucoup plus facile, elle offre aussi plus d'aléas que la nôtre.

Et sur une interrogation relative à la question scolaire, M. l'abbé Gérin nous dit:

Je n'ose parler de cette question Elle est sacrée pour moi et je craidrais de lui nuire. Je la considère comme une sorte d'Arche d'alliance à laquelle on ne doit toucher que par devoir, lorsqu'on y est autorisé. J'estime qu'on en parle trop légèrement en la traitant au point de vue des partis.

Nous apprenons par ailleurs que M. l'abbé Guérin donnera prochainement une conférence à Montréal même.

NOTRE SOUVERAINE



LORD MINTO, LE RÉPRÉSENTANT DE LA REINE AU CANADA, ET DONT NOUS VENONS D'AVOIR LA VISITE

"HUGH JOHN MCDONALD"

Le petit caractère et l'esprit rancunier de M. Greenway viennent de s'affirmer sous une forme assez burlesque. L'ex-premier-ministre, qui possède une ferme princière à Crystal City, en a tiré un bouvillon qu'il a conduit à l'exposition et auquel il a donné le nom de "Hugh John McDonald." Cette farce grossière a jeté un ridicule bien mérité sur M. Greenway qui ne peut dissimuler sa mauvaise humeur depuis sa défaite. Quant à M. McDonald, il a fait comme tous les autres: il a ri de cette petite Exposition de ressentiment.

VENTES FRAUDULEUSES

La question des fraudes dans les ventes de terres des écoles qui ont eu lieu dans plusieurs endroits de la province, sous l'autorité du département de M. Sifton, occupe l'attention du gouvernement provincial et là où on a découvert des preuves de fraude, les contrats ont été résiliés.

Le premier ministre Macdonald dit qu'il avait été informé d'un grand nombre de méfaits se rapportant à cette affaire et qu'il avait des preuves dans plusieurs cas. Dans une seule affaire, le gouvernement avait perdu $1,600. Il dit qu'il est en correspondance avec M. Sifton à propos de cette affaire et qu'il se propose de faire tout en son pouvoir pour s'enquérir des fraudes et rectifier les choses autant qu'il sera possible de le faire. La méthode adoptée, dit M. Macdonal, était celle-ci:

Un des spéculateurs offrait, à l'encan, un prix plus élevé que les acheteurs de bonne foi et il était entendu avec l'encanteur pour que celui-ci n'exigeât pas de dépot.

Le jour suivant l'achat était expédié et la terre était vendue à vil prix à un autre membre de la clique.

Dans un certain endroit, l'encanteur, dit-on reçut $25 par lot pour chaque vente ainsi faite.

PAS DE PREUVE!

La police de Chicago se trouve embarrassée — une fois n'est pas coutume. Elle vient d'arrêter deux jumeaux qui se ressemblent au point qu'il est impossible de les distinguer l'un de l'autre.

Un des jumeaux a volé des marchandises dans un train en gare, voilà le fait; mais lequel est le coupable ? . . .

Dans le doute, la police a mis les deux jumeaux en état d'arrestation.

Le gardien du chemin de fer qui a été témoin du vol a été appelé au poste de police pour reconnaître le voleur, mais il n'a pu dire lequel des deux était le coupable.

L'affaire a été ajournée, la police espérant découvrir le véritable auteur du vol avant de faire comparaît les jumeaux devant le tribunal.

Cependant les deux frères refusant de parler, il faudra peut-être renoncer à pousuivre l'affaire, faute de preuves. . . . . .

DE TOUT UN PEU

Les premièrs notes de musique ont été composées en 2338, et imprimées en 1502.

L'écurie de l'empereur d'Allemagne contient 270 chevaux et 300 voitures de toutes sortes.

La sol de l'Egypte est encore labouré par les mêmes charrues dont on se servait il y 5,000 ans.

Les Pyramides sont éclairées avec l'électricité fournie pas un dynamo de la force de 25,000 chevaux.

Aux indes, il y a un feu qui brûle depuis 12,00 ans; c'est ce que les indigènes appellent le "feu sacré."

Les astronomes de l'observatoire Lich, disent que létoile du nord est à 255,000,000,000 milles de la terre.

Le Manitoba.

MERCREDI, 28 JUILLET 1900

Les Reponses de M. Laurier

Nous n'avons pu qu'enregistrer l'autre jour la réponse faite par M. Laurier à l'interpellation de M. LaRivière touchant le mémoire des catholiques de Winnipeg. Cette réponse vaut néanmoins que nous nous y arrêtions.

M. Laurier a son idée sur cette question scolaire, et il la poursuit avec prestesse et constance. Il veut soustraire ces sortes de questions à la juridiction fédérale pour les remettre entièrement au bon plaisir des autorités provinciales.

Cette politique n'était pas dans l'intention des fondateurs de la confédération, lesquels avaient constitué les autorités fédérales en protectrices des minorités, en gardiennes vigilantes de la constitution.

Les gouvernements qui ont précédé celui de sir Wilfrid Laurier étaient entrés dans cet esprit de la constitution; ils ont affirmé dans leurs déclarations et dans leurs actes publics cette doctrine nécessaire sans laquelle il n'y a plus de garantie contre les empiètements des majorités aveuglées ou passionnées.

Avec le gouvernement Laurier, la vraie doctrine constitutionnelle a été abandonnée. Nous sommes maintenant dans la voie qui conduit à une déviation permanente de la pensée dont les pères de la Confédération avaient animé leur création.

C'est un grand malheur pour la minorité catholique du Manitoba et une colossale faute politique pour tout le Dominion. Par ce coup se trouve brisé l'un des liens qui peuvent maintenir l'unité de la nation canadienne.

Sir Wilfrid Laurier qui, jusqu'à présent ne s'est pas montré homme d'Etat, mais s'est contenté de jouer le rôle d'un opportuniste sans principes, amateur du pouvoir, gourmand d'honneurs et le chef d'une troupe plus occupée de s'approvisionner au dépens du public que de prouver au pays les avantages d'un bon gouvernement. Sir Wilfrid Laurier, disons-nous, ne voit pas tout ce qu'il y a de faux et de désastreux dans sa politique. Ou, s'il le voit, il s'en moque

Sa dernière déclaration sur la question scolaire en est la démonstration sans réplique.

Sir Wilfrid Laurier commence par dire qu'il a reçu le mémoire des catholiques de Winnipeg, mais qu'il s'est contenté d'en accuser réception.

Pourquoi ne s'en est-il pas davantage préoccupé?

Parce que la question, dit-il, est maintenant entre les mains des autorités provinciales.

Ce qui signifie, en termes clairs, que le gouvernement de M. Laurier s'est désintéressé de la question et qu'il n'entend plus y toucher. C'est fini de ce côté, tant que M. Laurier sera au timon des affaires.

C'est bien fini. Dans tout le reste de la réponse du premier ministre fédéral, il n'y a pas un mot qui puisse corriger la fâcheuse impression causée par cette déclaration, si nette qu'elle en est brutale.

Non seulement il n'y a pas un mot qui puisse relever nos espérances, mais sir Wilfrid Laurier insiste auprès des catholiques pour leur faire reprendre des négociations caduques.

Il les invite à s'adresser encore et toujours aux autorités municipales ou provinciales, non toutefois sans leur insinuer qu'ils devraient se contenter de son fameux pseudo-règlement. Et pour y mettre bonne mesure, il termine par une ironie cruelle, inconvenante, où la fourberie s'étale audacieusement.

Cette ironie, ce sont les paroles où il rappelle que dans un banquet à Montréal, où il lui fallait bien bien faire ostentation de quelque vague générosité, à cause de son auditoire en grande partie catholique, M. Greenway aurait dit qu'il serait prêt à prendre en considération les représentations qu'on pourrait avoir à lui faire, si après expérience faite, la législation basée sur les termes du soi-disant règlement était trouvée insuffisante.

Or, cette expérience dont parlait alors M. Greenway, et que M. Laurier a eu la mauvaise inspiration de rappeler, elle a été faite de 1897 à 1899, époque pendant laquelle le ministre maintenant déchu était au pouvoir. Pendant tout le temps qu'a duré cette expérience, les représentations que semblait provoquer M. Greenway, n'ont cessé de se faire entendre. Les catholiques, parlant par la voix auguste du Souverain Pontife lui-même, ont déclaré que cette législation était insuffisante et défectueuse.

Qu'a fait M. Greenway de ces réclamations et de nos griefs?

Qu'a-t-il fait de notre bonne volonté, dont il a eu des preuves manifestes?

Et M. Laurier lui-même, qu'en a-t-il fait?

Rien!

Dès le début, ils ont oscillé, ils ont manoeuvré, ils ont paru vouloir négocier. Jamais ils n'ont voulu se lier. La preuve, c'est que lorsqu'on demande en chambre la production des documents se rapportant à la question et aux négociations dont on a tant parlé depuis 40 mois, on nous répond qu'il n'en existe pas.

Enfin, après trois ans d'expérience et de représentations, M. Greenway est venu nous dire officiellement durant les élections de l'automne dernier qu'il maintiendrait ses lois scolaires aussi longtemps que l'électorat provincial le retiendrait au pouvoir.

M. Laurier lui-même, comptant sur l'oubli et la lassitude des esprits, croit qu'il peut maintenant enlever son masque. Il revient à son attitude première et à son règlement qu'il recommande au public comme une solution satisfaisante.

Il prend, en somme, la même position que M. Greenway et nous déclare que les lois scolaire de 1890 doivent rester. C'est la conclusion légitime qu'il faut tirer des réponses alambiquées du chevalier qui a tourné bride devant les exigences de nos ennemis.

Puisque M. Laurier voulait citer les paroles de M. Greenway à Montréal, pourquoi, comme le lui a remarqué aussitôt M. LaRivière, pourquoi n'a-t-il pas également cité les déclarations électorales de son fidèle M. Greenway?

Car ce sont ces dernières déclaration qui nous montrent quelle est la véritable pensée de derrière la tête de celui-ci!

M. Laurier ne les a pas citées parce qu'il voulait faire de la politique, parce qu'il sentait que pour sauver sa propre situation il fallait nous perdre nous-mêmes, et que pour lui la politique n'est qu'une jonglerie. Escamoter les muscades à mesure qu'elles le gênent, voilà tout son art et son unique but.

Que lui importent les droits d'un peuple et les doctrines constitutionnelles.

Ils les enjambent selon que cela favorise ses vues intimes ou ses intérêts politiques.

Dans la question scolaire, ses vues intimes et ses intérêts politiques lui semblent d'accord. Il ne tient pas à l'école catholique, pure et simple; c'est connu. Il tient au pouvoir, et la question scolaire l'a servi sur le terrain politique. Il continue à l'exploiter. Mais cette manoeuvre nous conduit, comme nous le disons au début de cet article, à l'étouffement des garanties insérées au pacte fédéral au profit des minorités, à l'oblitération de notre recours aux autorités centrales, à la consommation des iniquités commises à notre égard, à l'acceptation définitive d'un règlement d'où la reconnaissance de nos droits est complètement absente.

L'oeuvre de trahison commencée brutalement en 1890 se continue insidieusement en 1900. La déchéance galope sur nos talons et le malheur, c'est qu'un trop grand nombre ne semble pas s'en apercevoir.

Feu M. Frs Theo. Langevin

DE SAINT-ISIDORE, P. Q.

PÈRE DE MGR LANGEVIN

Jeudi, le 16 juillet, M. Frs Théophile Langevin, de St-Isidore, P.Q., et père de Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, rendait le dernier soupir, à St-Isidore, au milieu de ses enfants, et assisté par l'un de ses fils, l'abbé Hermas Langevin, chapelain des soeurs de Ste Anne, à Lachine.

Le regretté défunt était né à Varennes, en 1815, du mariage de Etienne Langevin, cultivateur, et Charlotte Provost. Après avoir fait ses études classiques au collège de St-Hyacinthe, et trois années d'études légales, il fut admis à la pratique du notariat le 20 mai 1841.

Il vint aussitôt s'établir dans cette paroisse de St-Isidore où il a passé le reste de sa vie, cinquante-neuf années.

Le 13 octobre de l'année 1845, il épousait mademoiselle Marie Paméla Racicot, soeur de Monsieur Zotique Racicot, protonotaire apostolique et grand vicaire de Monseigneur l'archevêque de Montréal.

De ce mariage naquirent Mgr Adélard Langevin, archevêque de St-Boniface; l'abbé Hermas Langevin; Arthur Langevin, ancien zouave pontifical, et actuellement un des évaluateurs de la cité de Montréal; Mme C. Guérin, et, enfin, Achile, Amédée et Emile, tous trois dans le commerce.

C'est une belle figure qui vient de disparaître dans la personne de Frs Théophile Langevin: figure de grand chrétien, de citoyen intègre, d'homme public, d'une honnêteté proverbiale.

Pendant plus d'un demi-siècle, il fut le conseiller prudent et recherché de ses concitoyens de St-Isidore.

Les funérailles du défunt ont eu lieu lundi matin le 29.

La famille Langevin a immédiatement expédié une dépêche à Mgr Langevin lui annonçant la douloureuse nouvelle. Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de St-Boniface a répondu qu'il ferait tout en son possible pour assister aux funérailles de son bien-aimé père.

Des circonstances incontrôlables ne lui ont malheureusement pas permis de faire ce voyage que sa piété filiale avait voulu lui faire entreprendre.

Toute notre population prend part au deuil qui frappe son pasteur et lui exprime ses vifs et respectueux sentiments de sympathie.

———

Dès que la triste nouvelle fut connue dans la ville, le drapeau à mi-mât parut partout: à l'archevêché, à l'hôtel-de-ville, aux maisons d'éducation, aux résidences privées.

Samedi matin, Mgr l'archevêque célébra une messe de requiem à 7½ h. à la cathédrale. Cette messe, quoiqu'elle ne fut pas annoncée, réunit une foule considérable à l'église.

Lundi matin, à 8 h., Mgr l'archevêque célébrait de nouveau une grand'messe solennelle de requiem. Le choeur et la nef de la cathédrale étaient remplis de fidèles.

Le nombre des officiants à l'autel, la décoration endeuillée de l'église et la musique faite par la maîtrise, ont donné à cette messe un grand cachet de solennité et de gravité.

Le Peuple Canadien Francais

Extrait du discours prononcé, sur le peuple canadien-français, par Son Hon. le juge Prud'homme, au récent congrès tenu à Saint-Boniface.

———

Après avoir fait le résumé de notre histoire sur les bords du St Laurent et fait ressortir les luttes et les triomphes de nos pères dans la vieille province de Québec, Son Honneur ajoute:

Pendant que se passaient ces événements dans ce qui est pour nous, Canadiens de Manitoba, la mère-patrie, plusieurs missionnaires et voyageurs remontaient le cours de nos grands lacs et commençaient à ouvrir la route de l'ouest. Nos grands découvreurs étaient des hommes profondément religieux.

Nicolet, Desgroseillers et Jolliet Hertel, Marsolet Brulé, Marguerite Godfroy qui furent les premiers à visiter les grands lacs, aidèrent les missionnaires comme catéchistes. D'ailleurs la plupart des interprètes ou voyageurs parlaient le latin, le français, l'anglais et le hollandais, à part de l'Algonquin. C'était tous des jeunes gens de moins de 20 ans qui sortaient de la Normandie.

On les vit conduire les missionnaires dont ils avaient préparé la visite, en instruisant les capitaines de tribu et baptisant les enfants.

Plus tard, fatigués de la vie des bois, voulant s'occuper de leur salut éternel, ils renonçaient à leurs courses pénibles qui avaient fait le charme de leur jeunesse, se mariaient et fondaient des familles. C'est bien à tort que l'on a confondu parfois deux classes d'aventuriers bien distincts, les voyageurs et les coureurs des bois.

Les voyageurs étaient des employés d'une compagnie de traite qui faisaient le commerce pour le compte de leurs maîtres. Les coureurs des bois au contraire agissaient pour eux-mêmes indépendamment de tout contrôle et le plus souvent contrairement aux ordonnances qui défendaient aux individus isolés de s'éloigner des habitations. Lorsque les gouverneurs voulurent réprimer les désordres de ces aventuriers ils décrétèrent que le commerce de fourrures ne serait permis qu'aux porteurs de licence.

Or, les gouverneurs n'octroyèrent de licence la plupart du temps qu'aux anciens officiers en retraite qu'on désignait sous le nom de commandeurs.

Ils paraissent avoir commencé leurs courses dès 1670. En 1681 la population française n'était que de 10,250 âmes et déjà l'on comptait 800 coureurs des bois. Il fallait à tout prix endiguer ce torrent qui desséchait la colonie et emportait les forces vives de la nation vers les contrées sauvages. Défense fut faite d'aller dans les profondeurs des bois sous peine des galères. Le nombre des permis fut limité à 25 et ils ne furent accordés qu'à des gentilshommes pauvres ou à de vieux officiers chargés d'enfants.

Il serait fastidieux de suivre ces hardis canotiers dans leurs lointaines excursions. Il suffira d'indiquer les plus célèbres.

Nicolet après avoir passé quelques années au lac Nipissing, atteignit le lac Huron et le lac Michigan et ne s'arrêta qu'à quelques jours de marche du Mississipi.

Le P. Marquette et Jolliet traversèrent les Illinois et descendirent le Mississipi jusqu'à 50 milles du golfe du Mexique.

Desgroseillers, accompagné de son beau-frère Radisson, se porta vers le nord, descendit la rivière Albany jusqu'à la baie James en 1663.

Greysolon de la Tourette établit subséquemment le poste de Ste Anne sur le lac Nepigon afin d'arrêter le courant qui s'établissait vers la baie d'Hudson au profit des Anglais.

C'est là que nous trouvons La Vérandrye en 1731. C'était le poste le plus avancé à l'ouest.

Les voyageurs, effrayés sans doute des difficultés de la route et de la stérilité des immenses rochers qui ferment l'entrée de nos fertiles plaines, se dirigèrent vers le sud ou la baie d'Hudson.

Le Wisconsin et le Minnesota avaient été parcourus par un bon nombre de Français, ainsi que les plages inhospitalières de la baie d'Hudson alors que la Rivière Rouge était encore terra ignota.

Il y avait près de 40 ans que les cartes indiquaient la rivière par où l'on va aux Assiniboels à 120 lieues vers le couchant et personne ne s'était présenté pour tenter l'aventure.

Enfin lorsque l'heure choisie par la Providence fut sonnée, le glorieux LaVérandrye apparut armé de foi, de dévouement et d'un courage invincible. C'est lui que Dieu avait désigné pour planter la croix dans nos immenses prairies et pour guider les missionnaires chargés d'apporter la bonne nouvelle. Saluons en passant ce noble découvreur dont la radieuse figure illumine d'un rayon de gloire le Manitoba et le Nord-Ouest. Il se mit à l'oeuvre en 1731.

En 1733 il était au fort St Charles sur le lac des Bois avec le P. Mesaiger. Ce fut le premier missionnaire qui visita ce diocèse. En 1735 son neveu, Dufrost de la Jemmeraije, mourait pendant l'hiver au fort Maurepas et son missionnaire, le P. Aulneau, était assassiné avec 21 Français sur l'île au Massacre. Ces désastres éprouvèrent l'âme si tendre de ce grand chrétien, mais sans l'abattre.

A la fin de septembre 1738 le canot de LaVérandrye s'arrêtait au confluent de l'Assiniboine. Il érigeait en passant un petit fort d'occasion. C'est sur la rive nord de cette rivière, presqu'en face de notre cathédrale que la première messe fut célébrée dans cette province par le P. Coquart. Après avoir bâti le fort La Reine probablement à la fourche de la rivière Souris et Assiniboine, il s'élança pendant l'hiver vers l'ouest et se rendit jusqu'au plateau du Missouri.

Obligé à son retour de reprendre le chemin de Michillimakinac, il donna l'ordre à son fils de pousser vers l'ouest.

Le 1 janvier 1743 le chevalier LaVérandrye escaladait les premiers pics des Montagnes Rocheuses.

L'ouest était découvert. LaVérandrye, chargé de dettes et de gloire, fut obligé de retourner à Montréal pour répondre à des accusations suscitées par la jalousie. Il réussit à confondre ses délateurs. Comme justice tardive il fut promu au grade de capitaine et décoré de la croix de St Louis. Jamais croix ne reposa sur une poitrine plus digne de la porter.

Laissez-moi espérer que la société St Jean-Baptiste pourra avant longtemps continuer l'érection de la colonne sur laquelle doit reposer la statue de LaVérandrye et que Mgr Taché fit commencer en face de l'académie Provencher.

Nous devons ce témoignage de notre admiration à ce découvreur de notre sang qui a eu le courage de se frayer un chemin à travers des tribus barbares et cruelles, au milieu des difficultés d'une navigation pénible et périlleuse, dans des contrées que l'Européen n'avait pas encore foulées.

Legardeur, de St Pierre, Niverville, La Corne de St Luc marchèrent sur les traces de LaVérandrye, pendant quelques années, mais la guerre força la France de se retirer de l'ouest. Ce ne fut qu'à la fin du dernier siècle que les Canadiens revinrent au N. O. au service de la compagnie de traite.

Il est un fait qui n'a pas manqué de frapper d'admiration les officiers supérieurs des Cies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, c'est la justesse de coup d'oeil et la perspicacité intuitive des découvreurs français dans les sites choisis pour la construction des forts ou postes d'occasion.

Voyons plutôt. Le fort de Trois Rivières est devenu le fort William; le fort St Pierre se trouve à quelques arpents du fort Francis, destiné à devenir la ville principale de toute cette partie du pays; le fort St Charles devint le North West Angle, qui pendant des années fut le terminus de la navigation de la route Dawson; le fort Rouge s'est transformé en la capitale du Manitoba et la métropole commerciale de tout l'Ouest Canadien; le Portage la Prairie s'est élevé à quelques milles plus bas que le fort des Trembles. Le fort Cumberland fut construit sur les ruines de l'ancien fort Poskazac. La vallée avoisinant l'ancien fort La Corne à la fourche des deux branches de la Saskatchewan est une des plus fertiles et des mieux colonisées du pays. Enfin Calgary, la ville la plus populeuse d'Alberta, occupe l'endroit où fut érigé naguère le fort La Jonquière. Cette preuve d'intelligence, de sagacité et de clairevision topographique des nôtres ne s'est pas démentie par la suite.

Les anciens colons se fixèrent partout dans les vallées les plus fertiles et les plus propres à culture et à l'élevage des bestiaux.

Leurs pères, après avoir battu un peu partout les sentiers de l'ouest, couché sur toutes les plages, n'ayant le plus souvent pour abri que la voute étoilée du ciel ou un manteau de neige, et pour calorifère l'haleine glaciale de la brise du nord, après avoir dépensé la vigueur de leurs bras nerveux au service des Cies de traite, se retiraient au soir de la vie sur quelque coin de terre qui avait charmé leur vue durant leurs courses continuelles.

C'est là qu'entourés de leurs enfants, ces patriarches du désert venaient, dans le repos et la joie du foyer, terminer une existence si agitée.

C'est une erreur de croire que le groupe de l'ancienne population tient son origine d'un grand nombre de Canadiens-français ainsi fixés au pays.

Il est bien certain qu'il n'y eut pas plus de 200 Canadiens-français qui ont fait souche au pays et que ce chiffre doit être considéré comme le maximum.

Les origines d'aucune famille métisse ne remontent au-delà de 1784. Lorsque Mgr Provencher arriva au pays il n'y avait encore que fort peu de familles métisses. Le plus grand nombre des voyageurs retournèrent en Bas-Canada. Les officiers de la Cie du N. O. faisaient l'impossible pour leur persuader de se marier afin de les garder à leur emploi, mais le plus grand nombre hésitaient de le faire et d'élever une famille dans un pays où ne se trouvait point de missionnaire.

La présence de Mgr Provencher contribua à encourager ces unions. Il s'était écoulé environ 80 ans depuis que les premiers voyageurs avaient épousé des femmes du pays, lorsque Manitoba entra dans la Confédération et déjà cette population comptait 6,000 âmes. Elle était maîtresse du pays. Elle en imposait aux tribus indiennes qui reconnaissaient la supériorité de leur valeur. Ils étaient comme les spahirs d'Afrique vis-à-vis les Arabes. Dans leurs grandes chasses légendaires ils trouvaient une nourriture abondante qui semblait inépuisable et pouvaient y satisfaire ce penchant irrésistible vers la vie nomade et les voyages à longs cours.

La colonisation rapide de l'ouest a surpris cette race dans ses vieilles habitudes nomades.

Refoulée sur ses terres, Dieu sait ce qu'elle a souffert de ce changement de régime. Les bienfaits d'une civilisation plus avancée ne sont pas toujours sans offrir un côté de tristesse et d'amertume.

Le char du progrès en avançant a broyé bien des races qui s'attardaient trop au passé et ne pouvaient suivre l'élan imprimé. Ce n'est pas en un jour que l'on transforme le caractère des peuples. Oeuvre lente des siècles, il faut la poussée constante de plusieurs générations pour déterminer une évolution dans leur mode d'existence et les habitudes de leur vie.

Aussi nous devons conserver une profonde sympathie pour les premiers représentants de la race française au Manitoba et leur tendre en tout temps une main fraternelle.

Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que nos compatriotes ne furent tous que de simples voyageurs sans influence dans les Cies de traite. Presque tous les interprètes furent pris dans nos rangs, à cause de leur grande facilité à parler les langues sauvages, de la confiance et de la sympathie qu'ils avaient su inspirer aux aborigènes.

Chaboillez et Rocheblave étaient des bourgeois en charge de départements importants.

Lesieur, Larocque, Lamarre, Cadotte, St Germain se distinguaient comme guides, et eurent le commandement de forts considérables. Leroux fut le premier blanc qui visita le grand lac des Esclaves et fonda le fort Résolution. Quesnel traversa les Montagnes Rocheuses comme second du célèbre découvreur Fraser.

Bref, nous avons été de toutes les grandes expéditions depuis McKenzie jusqu'à Franklin, Richardson et Dease.

Mais au-dessus de ces hommes si remarquables par la trempe de leur courage et la fertilité de leurs ressources au milieu des déserts et de la sauvagerie, s'élèvent deux nobles figures dont l'ombre glorieuse plane encore au-dessus de nos prairies. Je veux parler des deux premiers évêques de ce pays, Mgrs Provencher et Taché.

Ils ont été par leur génie créateur et leurs oeuvres fécondes les pères du Nord-Ouest dans l'ordre de la foi et de la civilisation chrétienne.

A peine Mgr Provencher avait-il touché le sol de la rivière Rouge qu'il fondait une école et prêchant d'exemple, il se constituait lui-même instituteur. Il réussit à force de pressantes sollicitations et au prix de bien des fatigues à se procurer une communauté de religieuses. La Providence a mis des femmes auprès du berceau de toutes les institutions humaines. On sait quel esprit de douceur et de charité les bonnes Soeurs Grises ont répandu sur les bords de la rivière Rouge, et combien elles secondèrent Mgr Provencher dans la formation intellectuelle et morale des enfants. Mgr Provencher organisa quelques paroisses et travailla lui-même de ses mains à la construction de son église.

De dures épreuves assaillirent les commencements de son apostolat. Des désastres ruinèrent la colonie et il dut mendier pour se procurer je ne dirai pas le pain de chaque jour, car cet aliment était un luxe qui parfois était absent de sa table pendant des mois entiers, mais pour obtenir un peu de pémican ou de viande séchée, sa nourriture ordinaire. Les historiens ont semblé ignorer l'oeuvre immense de cet homme de bien et de prières. C'est lui pourtant qui par son exemple sauva la colonie et fit renaître l'espérance après les ruines causées par l'inondation ou le fléau des sauterelles. Après avoir déposé en terre la semence des institutions que nous voyons aujourd'hui, il laissa à son successeur le soin de développer et d'agrandir ce champ si bien préparé.

Mgr Taché a joué un rôle unique dans notre histoire et jeté sur notre race une gloire dont nous avons bien raison de nous énorgueillir.

Il embrassa tout ce pays dans sa sollicitude infatigable et laissa l'empreinte de son intelligence supérieure et de son zèle apostolique dans les établissements religieux dont il parsema tout le pays.

Au sein du conseil d'Assiniboia dont il était membre, il dirigeait toute la colonie par l'autorité de sa parole et les éclairs de son esprit délicat et puissant qui jetait en un instant une vive lumière sur les questions les plus complexes et les problèmes les plus ardus. Disons le mot. Son influence était telle, que rien d'important ne se décidait au conseil d'Assiniboia sans avoir reçu son approbation.

Premier missionnaire du lac Athabasca, il envoya des religieux vers ces contrées inhospitalières et c'est grâce à sa sollicitude constante que les lumières de l'Evangile furent portées jusqu'aux rivages de la mer polaire.

D'une activité merveilleuse, il se portait à tous les endroits de son immense diocèse, réchauffant et fécondant toutes ces chrétientés commençantes par les suaves onctions de sa parole et la sagesse de ses conseils.

Sa charité inépuisable tempérait la majesté de sa haute dignité.

Vieilli par les infirmités et la souffrance, il continua à supporter les fatigues de son laborieux épiscopat. Lorsqu'il vit le courant d'idées funestes qui allaient renverser des institutions qui touchaient au plus intime de son coeur, il sentit son courage plus fort que les ans. Il se redressa avec l'ardeur d'un père qui défend ses enfants et avec des accents émus qui retentirent dans tout le Canada, il protesta contre les injustices dont nous étions la victime.

Il combattit pour la justice pour ainsi dire jusque dans les étreintes de la mort. Il ne déposa pas les armes. Elles tombèrent de ses mains défaillantes. Quelques mois après, son illustre successeur les ramassait pour monter à son tour, sentinelle vigilante à la garde de la citadelle qui contient le précieux héritage des Provencher et des Taché.

Animé du même esprit de sollicitude pastorale pour tout ce qui touche de près à nos intérêts religieux et nationaux, il n'a cessé de donner des preuves abondantes de son dévouement le plus entier à l'avenir de notre race.

Il s'est acquis par là un titre particulier à notre affection et à notre gratitude.

C'est un orgueil bien légitime pour nous, Canadiens-français, de pouvoir compter parmi les nôtres un archevêque où les qualités brillantes de l'esprit le disputent aux sentiments les plus nobles du coeur humain.

POUR PEUPLER LE PAYS DE DOUKHOBORS

En 1896, les différents crédits demandés pour l'immigration s'élevaient à un total de $120,000; en cette année de gaspillage, 1900, Sir W. Laurier a fait voter pour le même service une somme de un million cent-quarante-cinq mille piastres ($1,145,000 !)

Comme c'est le notoire Sifton qui a le contrôle de cette dépense, préparons-nous à de gigantesques scandales pour l'an prochain, à moins que dans l'intervalle, le peuple ne jette par terre le gouvernement de corruption.

NOCES D'ARGENT

Mercredi soir, le 18 juillet, M. et Mme Joseph Lecomte recevaient leurs nombreux amis de Saint-Boniface et de Winnipeg, à l'occasion du 25ième anniversaire de leur mariage. Vers les 9 h., les salons de leur magnifique résidence étaient remplis d'une société nombreuse et élégante. Tous les conviés de la fête vinrent tour à tour présenter leurs hommages et félicitations à M. et à Mme Lecomte, lesquels firent les honneurs de leur chez-soi avec beaucoup de distinction et d'amabilité.

L'hon. juge Dubuc, chargé au nom de tous de prendre la parole, complimenta fort gracieusement les héros de la soirée sur l'heureux anniversaire auquel ils atteignaient, félicita M. Lecomte d'avoir été soldat de Pie IX, et fit la présentation de riches pièces d'argenterie. On remarquait aussi d'autres précieux cadeaux offerts par des amis, tant de Winnipeg que d'ailleurs. M. Lecomte répondit avec émotion, en son nom et en celui de son épouse, à ces témoignages d'estime et invita cordialement ses hôtes à se divertir sous son toit.

Quelques instants après un orchestre se fit entendre et le quadrille d'honneur commença. Les brillantes toilettes, le parfum des fleurs et l'harmonie de la musique produisaient un bel effet.

A minuit, intermède intéressant: un réveillon princier servi sous une tente spacieuse et enjolivée avec goût. Une large table chargée de fleurs, de fruits et de mets délicats, traversait toute la tente. On fit honneur à ces mille et une bonnes choses.

La danse recommença ensuite dans les salons et se poursuivit avec entrain jusqu'à une heure avancée. Soirée splendide et d'un charmant souvenir.

Nous présentons à M. et à Mme Lecomte nos compliments sincères et nos respectueuses félicitations.

Chez Nous et Autour de Nous

—Melle Berthe Dubuc, fille de l'hon juge Dubuc, de St-Boniface, est revenue samedi de St-Louis de Langevin, T. N. O., où elle a généreusement donné 12 mois d'enseignement gratuit chez les dames religieuses de la Providence de St-Brieuc. Sa mère, Mme Dubuc, a été la rencontrer à Régina chez S. H. le lieutenant-gouverneur Forget.

—La charrue inventée récemment par MM. Grégoire et Champagne a été exposée dans la halle aux machineries à l'Exposition et a excité un vif intérêt.

—Un homme du nom de Clarke qui travaillait à réparer certains fils téléphoniques aux abords de l'Exposition, mercredi soir, a reçu un choc électrique qui l'a tué instantanément.

—Nouvelle joute de baseball dimanche dernier entre le Club Athlétique de St-Boniface et le "Union" de Winnipeg. Résultat : "Union", 7 points et le Club Athlétique, 16. L'équipe de St-Boniface nous fait réellement honneur dans le sport, surtout si nous ajoutons que le "Union" est composé de joueurs émérites.

M. l'abbé Eugène Gauthier, des Etats-Unis, est en ce moment en promenade à Ste-Agathe, chez son père, M. Azarie Gauthier.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteur que Mr. Aimé Bénard le sympathique propriétaire de l'Hôtel Grand Central, vient de protéger son immeuble contre l'incendie par l'Alarme Automatique de Froment. Nous ne pouvons que complimenter M. Bénard de son acquisition. La bonne renommée de son hôtel se doublera pour les nombreux clients d'un sentiment de sécurité qui à nos yeux est d'une grande valeur, après toutes les catastrophes arrivées faute de protection, dans les plus grands hôtels de New-York de Montréal et de bien d'autres villes.

HUMBERT ASSASSINÉ

Les dépêches nous apprennent que le roi Humbert 1er d'Italie a été assassiné. Le meurtrier a tiré trois coup de pistolet sur le souverain.

MILICE

Le colonel O'Grady Haly, d'Angleterre, vient d'ariver à Ottawa pour prendre le commandement des milices canadiennes, en remplacement du major Hutton.

LES SOLDATS ANGLAIS ALLANT EN CHINE

SERONT TRANSPORTÉS PAR LE C. P. R.

Le bureau de direction du chemin de fer du Pacifique Canadien a avisé les autorités impériales à Londres qu'il était prêt à transporté journellement 5,000 hommes de troupes de Québec à Vancouver, si leurs présence était requise en Chine.

Les soldats seront traités de la meilleure manière, et ils seront transportés à travers le continent par convois rapides. On dit que les autorités impériales ont l'intention de se servir d'Esquimault comme base temporaire de ravitaillement pour les troupes qui seront conduites là-bas et il est probable que Victoria sera le port d'embarcation des troupes.

LEON XIII RECOMMANDE DE PRIER

Rome. — S. S. Léon XIII a adressé une lettre au vicaire-cardinal, dans laquelle il dit que les tristes événements de Chine tout en remplissant son âme de tristesse par suite de l'effusion de tant de sang chrétien, lui inspire un crainte profonde pour la situation des vicaires apostoliques. Le pape redoute les dangers auxquels les chrétiens et les missionnaires sont exposés. En conséquence, Sa Sainteté demande à tous les fidèles de prier Dieu ardemment d'inspirer des pensées de paix et de mettre fin à ces massacres.

Les restaurants à musique (suite).

—Garçon, ce n'est peut-être pas une raison parce que l'orchestre joue de grands morceaux, pour nous en faire manger de si petits !

A Ottawa

Dans les derniers jours de la session, l'hon. M. LaRivière a attiré de nouveau l'attention du gouvernement sur l'importance et la justice qu'il y aurait de faciliter le rapatriement des Canadiens-français résidant aux Etats. Le député de Provencher a rappelé que des mémoires avaient été présentés au ministre de l'Intérieur à ce sujet; entr'autres, celui de M. l'abbé Morin et les résolutions passées par le congrès de St-Boniface. M. LaRivière n'a pas hésité à dire que le sentiment public était que l'élément canadien-français avait été négligé par M. Sifton dans les arrangements faits pour attirer de l'immigration des Etats-Unis, et il a suggéré que l'on consacre plus de fonds à cet objet.

M. Sifton a répondu vaguement qu'il ne voyait pas ce que le gouvernement pouvait faire au-delà de ce qu'il avait déjà fait, mais que les représentations que l'on pourrait lui faire à ce sujet recevraient toute sa considération.

* * *

Le même jour, l'hon. M. LaRivière rappelait au gouvernement les plaintes auxquelles avaient donné lieu les lacunes du dernier recensement. Il a insisté pour que les formules dont on se servira l'an prochain soient conçues de façon que le classement des nationalités soit clair et complet. Puisque l'on attache de l'importance à une énumération détaillée de toutes les richesses du pays, on ne saurait logiquement négliger de renseigner le public sur le progrès respectif des diverses races qui se coudoient au Canada. M. LaRivière a surtout insisté pour que l'on permette aux Acadiens et Métis-français de se faire inscrire au recensement dans une colonne spécialement réservée à la nationalité dont ils se réclament et dont ils sont fiers.

Sir Adolphe Caron a appuyé les remarques de l'hon. M. LaRivière

* * *

La session, commencée le premier jour de février, vient enfin de finir. La prorogation a eu lieu mercredi dernier, le 18 courant. Cette session a duré 138 jours. Ses dernières heures ont été assombries par la nouvelle de la mort du fils de M. Borden, le ministre de la milice. C'était un fils unique. Il a été tué en Afrique, en faisant son devoir, sur le champ d'honneur. L'hon. ministre a reçu en cette occasion les sympathies des deux chambres, sans distinction de partis.

* * *

A peine cette session est-elle finie que l'on forme des conjectures sur l'époque de la prochaine rentrée. Quelques-uns affirment que le gouvernement a l'intention d'appeler les chambres, en novembre prochain afin de tenter le passage de quelques mesures dont il sentirait le besoin comme préliminaires aux élections générales. D'autres veulent que celles-ci aient lieu en octobre, avant toute réunion nouvelle des chambres.

En attendant, les ministres prennent des vacances et laissent les rumeurs se répandre à l'aise dans tout le pays, qui s'en nourrit avec avidité, montrant par là combien sont intenses, dans toutes les couches, les préoccupations politiques.

Notes Politiques.

Les rumeurs sont que les élections générales auront lieu en novembre prochain. Comme le disait le Trifluvien, dans un article sur la session qui vient de finir à Ottawa, le gouvernement Laurier est une ruine: il vacille, il tatonne, il est déjà chargé du poids de ses ans et les prochaines élections générales seront son tombeau. Le fossoyeur l'attend.

* * *

Les électeurs de M. F. D. Monk, de Lachine, viennent de lui faire une grandiose démonstration politique. Les meilleurs orateurs conservateurs y ont pris la parole. Il se fait par toute la province de Québec une forte réaction contre le gouvernement Laurier. Encore un signe avant-coureur de la défaite du parti libéral à la prochaine bataille.

* * *

Aussitôt après son retour d'Angleterre, sir Chs. Tupper commencera une grande tournée politique à travers Ontario. Il sera accompagné par l'hon. H. J. Macdonald, l'hon. G. E. Foster et M. Bergeron. Ce sera une marche triomphale.

VISITE DISTINGUÉE

Leurs Excellences lord et lady Minto, ont visité l'Hôpital Général de St-Boniface, pendant leur séjour ici. Les distingués visiteurs ont été reçus par la R. S. Supérieure et les dames patronesses de l'Hôpital.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE.

No. 29

DEUXIEME PARTIE

XV

A BORDEAUX ! A PARIS !

Germain avait écrit à son ami, l'armateur, pour lui expliquer le changement survenu chez son fils et le priait de lui donner des occupations, l'obligeant à voyager constamment. Aussi une semaine ne se passait jamais sans qu'il fît une absence ou deux.

Ce fut pendant un de ses voyages, que le hasard le mit en rapport avec le baron et la baronne de Mortarembert.

Bien rarement Mathilde voyageait autrement qu'avec sa berline mais, par exception, voulant se rendre à Bazas, à l'occasion d'un baptême où elle était conviée, elle s'était décidée à prendre la diligence qui faisait le service entre Bordeaux et cette ville, et, la veille elle avait fait retenir les deux places du coupé.

Ernest, qui se rendait au même endroit, avait arrêté la sienne depuis quelques jours.

Lorsque les trois voyageurs furent réunis au moment du départ de la lourde voiture, Mathilde jeta un regard sur le compagnon de voyage, dont elle eût désiré être dispensée; mais en voyant un jeune homme à l'aspect réservé et comme il faut, elle se résigna en pensant qu'elle aurait pu tomber plus mal.

Ernest, de son côté, leva les yeux sur les deux époux, mais d'un air complètement indifférent; il avait vu plusieurs fois Mathilde au château de Kernac, mais il y avait de cela si longtemps, qu'il ne lui était pas possible de se le rappeler.

Depuis une heure ou deux, les trois voyageurs se trouvaient réunis dans l'étroit espace du coupé, sans qu'aucune phrase importante eût été prononcée par les deux époux, et, petit à petit, Ernest tomba d'une profonde méditation dans un léger sommeil.

La voix de Mathilde, parlant avec émotion, le tira de cet assoupissement passager, et sans ouvrir les yeux, il entendit le sujet de la conversation.

—Je suis contrariée, disant la baronne, de n'avoir pas revu cette jeune étrangère, ses traits, son expression, sa démarche, tout en elle m'avait frappé, et, presque malgré moi, ma pensée vole à tout instant vers elle.

—Mais chère amie, vous vous êtes enquise du nom de la personne qui l'accompagnait, et qu'on vous a dit être sa mère, comment pouvez-vous garder un semblant d'espoir, puisque miss Barthley est la fille de cette lady.

—Vous avez raison Charles, et cependant cette ressemblance frappante est inexplicable, et je ne sais pourquoi je me sens attirée vers cette jeune fille, comme si quelque chose me disait: là est le noeud du mystère.

Au nom de lady Barthley, un tressailement avait agité le dormeur, et une immense curiosité s'empara de lui, bien qu'il sentît l'inconvenance de simuler le sommeil pour entendre la fin de la conversation, il resta les yeux clos et dans une immobilité parfaite; du reste, Mathilde ne s'occupait pas de lui, et suivait à haute voix le le cours de ses pensées.

—Tout y était, l'âge, la démarche, la couleur de la chevelure, en l'apercevant, j'ai cru revoir Thérèse au jour de son mariage!

—Mais vous avez à peine eu le temps de remarquer ces détails dans le court instant pendant lequel nous avons croisé cette jeune fille.

—Du moment où je la vis, je me sentis attirée vers elle, et ses traits se gravèrent dans ma mémoire, aussi bien que si j'étais restée une heure auprès d'elle.

Mais vous-même, comment n'avez-vous pas remarqué cette ressemblance frappante avec Thérèse et en même temps l'expression de physionomie qui rappelle le pauvre comte de Kernac?

Un cri étouffé interrompit Mathilde, qui se retourna stupéfaite.

Ernest, les yeux ouverts et hagards, la regardait, sans s'apercevoir de l'inconvenance de l'interruption.

—Qu'avez-vous, monsieur, demanda la baronne tandis que son mari semblait plus froissé qu'ému de l'état où il voyait le jeune homme.

Ces paroles ramenèrent chez M. Lefort un peu plus de calme.

—Excusez-moi, Madame, balbutia-il, mais je n'ai pu retenir un cri de surprise en vous entendant faire une comparaison entre une jeune Anglaise que vous avez rencontrée à Bordeaux et le comte de Kernac.

—Mais vous dormiez, Monsieur interrompit le baron.

—Je dormais effectivement au début de votre conversation, et c'est le nom de Barthley prononcé par madame, qui ma éveillé, alors je l'avoue, et vous faisant mes excuses, j'ai entendu le reste de vos paroles. Au nom de tout ce que vous avez de plus cher, Madame expliquez moi la comparaison que vous faisiez entre miss Barthley et le comte de Kernac, et à mon tour je vous dirai que cette jeune fille n'est que la fille adoptive de lady Barthley.

—La fille d'adoption, s'écria la baronne; oh! alors c'est elle; O mon ami, tout me le disait lorsqu'elle paraissait ce qu'elle n'était pas, croyez moi cette enfant, c'est ma filleule, c'est Angèle et....

Une exclamation se fit entendre. La baronne se retourna, Ernest était évanoui.

—Que signifie tout cela? murmura le baron en joignant ses soins à ceux de sa femme pour rappeler à la vie le jeune homme dont la pâleur les effrayait.

Après quelques instants, le voyageur parut reprendre ses sens et put prononcer quelques mots.

—Angèle, Angèle répétait-il. Oh! oui, c'est elle, ce sont ses longs cheveux blonds comme elle les avait lorsqu'elle jouait dans le parc, mais Angèle est disparue, est morte! Non, non, c'est Angèle et cet ascendant que je subis depuis deux ans n'est que la suite de mon ancienne adoration de la petite fille de Kernac.

—Mais qui êtes vous donc vous même? interrompirent ensemble le baron et sa femme.

—Je suis un homme à qui Fleurette Barthley a refusé sa main, et à qui ce refus n'a pu arracher l'amour qui remplit mon coeur. Je suis un enfant, qui jadis ai partagé les jeux d'Angèle de Kernac, et lui avait voué, dans l'imprévoyance de l'enfance, un éternel dévouement, et fit-il tout à coup en regardant fixement la baronne, vous même, Madame, vous êtes l'amie intime de la pauvre mère devenue folle, c'est vous qui étiez là lorsque le comte de Kernac est mort! J'étais jeune, je n'étais rien alors, ni par ma position, ni par ma fortune, et vous ne pouvez vous rappeler ma petite personne, mais j'ai un souvenir vivace, moi, de tout ce passé, et l'on n'a jamais su les larmes que j'ai versées, lorsque cette petite Angèle avait été rejoindre son père. Ah! qui m'eût dit alors que je la retrouverais, et que je souffrirais tant par elle sans cesser de l'aimer.

Les deux époux avaient écouté en silence ces phrases dites avec exaltation. La baronne paraissait convaincue, aucun doute sur la vie de sa filleule ne pouvait l'effleurer; le baron, lui, secouait la tête.

—Mais des preuves que cette jeune fille soit l'enfant de Kernac feta-t-il, tout à coup comme une touche glacée sur toutes ces illusions des preuves de sa vie, je n'en vois nulle part; des preuves de sa mort, elle existent.

—Ah! rappellez-vous mes pressentiments, mes preuves morales, Charles, rappelez-vous que deux fois j'ai eu lieu de soupçonner.

—Rappelez-vous Mathilde que vous avez juré d'ensevelir ces soupçons, jusqu'à ce que vous ayez des preuves légales de ce qui peut n'être qu'un effet de votre imagination.

Pendant ces quelques mots, Erneste était tombé dans une profonde rêverie.

—Des soupços, nmurmurait-il, ils ne croyaient donc pas à la mort de l'enfant, mais qui accusaient-ils?

Une sueur froide couvrit son front.

—L'oncle seul pouvait avoir intérêt à cette mort et mon père était alors à son service!

Le malheureux sentit son coeur se briser, et il dut faire un violent effort sur lui-même pour ne pas jeter un cri de désespoir.

—Oh! murmurat-il je saurai tout, et il faudra bien maintenir qu'il m'explique cette émotion qui l'a terrassé au couvent.

—Savez-vous comment cette jeune fille est devenue l'enfant d'adoption de cette riche Anglaire? demanda, en rompant le silence, la baronne.

A Suivre

LE MANITOBA

COMME PAYS AGRICOLLE

Le Dr W. Grignon, conférencier agricole, qui vient de prendre part à notre célébration nationale à St-Boniface et a visité nos paroisses est enchanté de son voyage. Voici l'interview que nous trouvons dans la "Presse" de Montréal:

Question.— Combien de temps a duré votre voyage ?

Le Dr Grignon.—Quatre semaines.

—Quelle partie de l'Ouest avez-vous visitée?

—Dix paroisses, dans les environs de Winnipeg; une partie de l'Assiniboine, Brandon, Qu'Appelle, Regina, Calgary et finalement Edmonton, Saint-Albert et Morinville.

—Quelles sont vos impressions?

—Oh ! votre question demande une trop longue réponse pour vous la donner ici. Qu'il me suffise de vous dire que je croyais bien exagéré, avant mon voyage, tout le bien et tout le beau que l'on dit de ce pays. Mais je suis forcé d'avouer ici que loin d'exagérer les avantages de cette contrée, on est resté au-dessous de la vérité.

La vue de Winnipeg et de toutes les petites villes échelonnées le long du C. P. R., villes qui datent à peine de 10 et 15 ans, la vue 5 à 6 élévateurs à chaque gare, à une distance d'environ 10 milles les unes des autres; la vue de ces champs de blé, grands comme des mers; la vue de ces milliers de têtes de gros bétail, prêts à l'exportation à cette date de l'année (le 25 juin,) de ces prairies et ces pâturages sans fin, tout cela est bien suffisant pour impressionner favorablement le voyageur, mais tout de même, cela ne me suffisait pas.

C'est pourquoi j'ai donné huit conférences, afin de pouvoir rencontrer les nôtres, les questionner et connaître leur histoire.

J'ai visité près de cent Canadiens français à leur domicile, et j'ai noté scrupuleusement les réponses que l'on m'a données.

Etant cultivateur moi-même, j'ai eu occasion de m'instruire beaucoup sur le genre de culture de ces régions.

—Qu'allez vous faire de ces notes?

—Je me propose de les donner à "La Presse" hebdomadaire qui aura, je l'espère, la bienveillance de m'ouvrir ses colonnes, afin d'intéresser nos cultivateurs sur le genre de culture suivi dans ce pays et sur les succès obtenus par les nôtres. J'ai rencontré là des cultivateurs qui viennent de tous les comtés de la Province de Québec. Je publierai leurs noms, et le nom de leur paroïsse natale, le nom de leurs paroisse actuelle, leurs moyens pécuniaires lors de leur arrivée dans ce pays et leurs moyens pécuniaires actuels.

Je crois que ces écrits intéresseront tous ceux qui s'occupent d'agriculture et on sera étonné du succès des nôtres.

—Avez-vous rencontré de ceux-ci quelques-uns qui ne sont pas contents de leur nouvelle patrie?

Pas un seul. Tout ce qu'on regrette c'est de ne pas avoir connu ce pays plus tôt. Pour tout cela, on n'a pas oublié la Province de Québec, car tous les ans, un assez grand nombre viennent voir leurs parents, leurs amis.

—Si vous trouvez ce pays si beau, si avantageux, allez-vous travailler à coloniser plus l'Ouest que la Région Labelle, le Lac St Jean, la Métapédia, la Gaspésie?

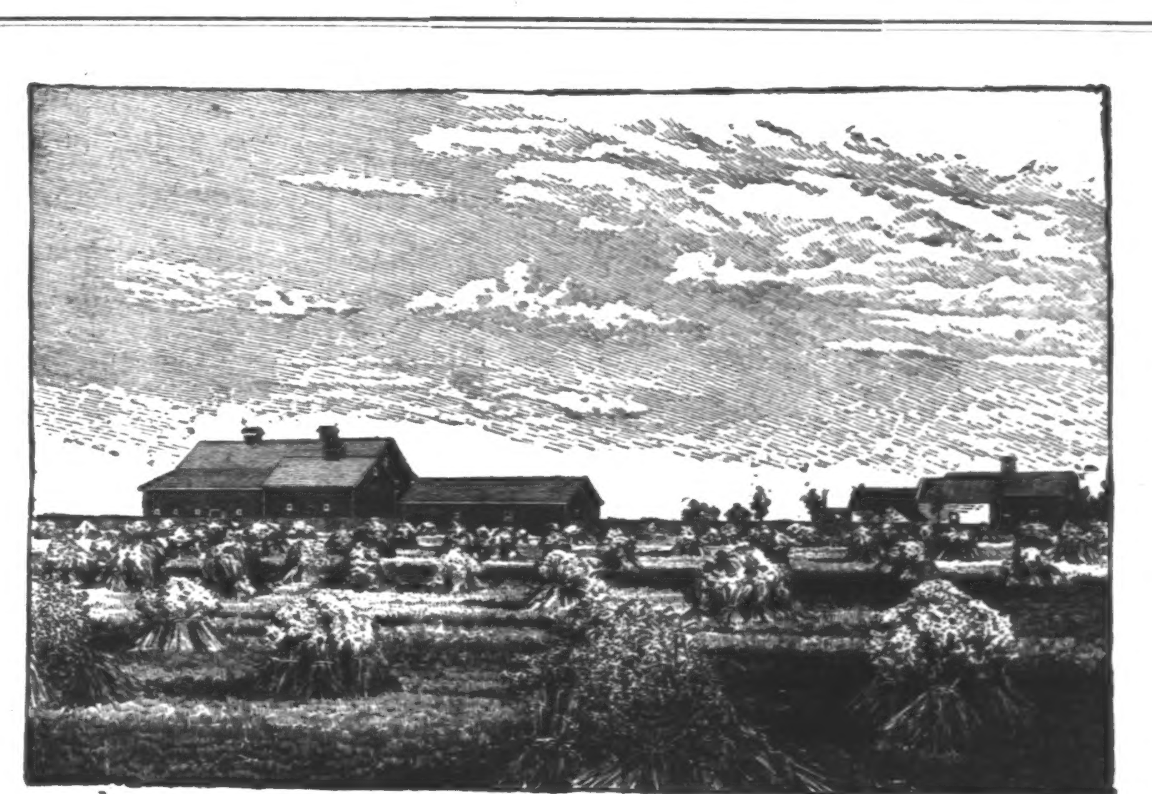
—Pas du tout. J'aime trop mes montagnes pour les mépriser. Mais remarquez, M. le Reporter, que chez les cultivateurs il y a deux classes d'hommes: les uns aiment la culture dans les montagnes et les autres n'aiment qu'à cultiver la plaine. De sorte que les montagnes appartiennent aux montagnards et les plaines aux gens de plaine.

Mais la plaine, il n'en reste plus à prendre. Les terres dans ces derniers endroits se vendent un prix fabuleux. Tout de même la population augmente, tous les ans mais où va maintenant le surplus de la population? Dans les villes ou aux Etats-Unis.— Ces compatriotes sont donc perdus pour la Province de Québec.

C'est surtout à ceux-là, M. le reporter, que je veux m'adresser; c'est à ceux-là que je veux démontrer par des chiffres et des faits clairs comme le jour, qu'ils trouveront dans l'Ouest, ce qu'il ne croient pas pouvoir trouver dans la Province de Québec.

En dirigeant ces compatriotes dans l'Ouest, l'on aura, au moins, la satisfaction de ne pas les avoir tout-à-fait perdus, puisqu'il seront ront encore dans la Puissance du Canada, et on aura la satisfaction de leurs avoir procuré le bien-être l'aisance, même la propérité.

LE GRAIN EXCHANGE DE WINNIPEG



UNE FERME AU MANITOBA.

EN AFRIQUE

On doute maintenant que les efforts de lord Roberts puissent bientôt triompher de la race opiniâtre des Boers.

Le généralissime anglais accumule les blessés et les malades dans ses hôpitaux débordés. Il assiste à la dispersion et à la disparition de ses colonnes sans aboutir à la suppression de l'ennemi. Immobile dans la capitale transvaalienne, il n'ose fixer la date où tout sera fini. Il déclare même qu'avant un an il ne consentira pas à distraire un soldat des légions dont il a le commandement.

Un député irlandais, M. Michael Davitt, après une longue tournée dans les camps de Botha et de rigoureuses conversations avec le président Kruger, écrit au Freeman's de Dublin:

"Somme toute, quels sont les facteurs essentiels pour une continuation de la résistance du côté des Boers? Il y en a trois: le ravitaillement des subsistances, le ravitaillement des munitions et la ferme décision de combattre jusqu'au dernier homme.

"Il n'existe aucune crainte au sujet du défaut de subsistances. Je viens de parcourir cinq cents milles dans le Transvaal et j'ai vu, de mes yeux, des dépôts de subsistances capables de nourrir, pendant deux ans encore, les armées fédérales. Evidemment, je ne puis pas indiquer où sont ces dépôts.

"Relativement au ravitaillement des munitions, je ne puis parler comme témoin oculaire. Mais je tiens des meilleures sources que ni les fusils Mauser, ni les canons Maxim's ne manqueront de charges pendant deux ans également. On a créé, en effet, en divers points, des ateliers où l'on fabrique nuit et jour des obus et des cartouches et où l'on ne manque ni des matières premières nécessaires, ni de personnel. On fabrique même d'après un conseil donné par Villebois-Mareuil, des baïonnettes en grande quantité.

"Pour ce qui regarde le troisième facteur, c'est-à-dire la détermination de lutter jusqu'au bout, il ne peut y avoir l'ombre d'un doute—pour tout homme qui a vu ce que j'ai vu, écouté ce que j'ai écouté—que cette détermination est absolue."

Les dernières nouvelles annoncent que lord Roberts a commencé de grandes manoeuvres destinées à envelopper les forces de De Wet et atteindre bientôt le général Botha. 5.000 Boers viennent de se rendre.

EN CHINE

Le télégraphe nous apporte son habituel contingent de nouvelles sensationnelles, qu'il démentira peut-être demain. Au fait, il est impossible de savoir à quoi s'en tenir sur la véritable situation des affaires là-bas. La lecture des dépêches sans nombre donne absolument l'impression d'un coup d'œil jeté dans un kaléidoscope. Le spectacle change continuellement et présente simultanément les plus diverses et les plus contradictoires couleurs.

Il est évident qu'il s'écrit sous nos yeux, de ce temps-ci, l'une des plus intéressantes pages de l'histoire du monde, mais comment faire le partage des responsabilités dans tous ces événements?

Il est impossible de se rendre un compte exact des effets; comment dénicher les causes qui nous apparaissent si multiples et si complexes.

La Chine, c'est le pays du mystère. On ne connaît ni son être physique, ni son être moral, ni sa population de 400,000,000 ou 500,000,000 d'âmes d'origines divers, de tempéraments différents. On ignore ses hommes d'Etat, ses meneurs d'hommes, l'idéal, les intérêts ou les passions auxquels ils font appel. Sommes-nous en présence d'une agitation religieuse, d'un formidable réveil national ou d'un mouvement politique?

Quel éclair sortira du choc sanglant? Où se portera, quand se décidera cet effroyable conflit? Les Européens l'emporteront-ils? N'en viendront-ils pas aux mains entre eux?

Nul ne peut le dire, si ce n'est Dieu.

Les plus récentes nouvelles parlent d'extraordinaires préparatifs et montrent que la guerre qui commence va être d'une effroyable violence.

On annonce que la ville de Tien-Tsin a été rasée de fond en combre par les troupes alliées. En dépit de la dépêche du ministre Conger, le sort des ambassadeurs étrangers semble être encore en doute. On ne mentionne aucune action militaire décisive. Le mouvement boxeur se propage toujours. L'empereur de Chine a demandé la méditation de la France On dit qu'une armée chinoise marche sur Wei-Hai-Wie et qu'une autre est virtuellement aux portes de Shanghai. A Berlin et à Londres, on demande la destruction de Pékin. La Russie va, paraît-il, concentrer des troupes sur la frontière nord-ouest de l'Inde. L'Angleterre adopte une loi pour empêcher la vente des armes aux Chinois.



LI-HUNG-CHANG, VICE-ROI DE LA CHINE

***

Le ministre de la Chine à Paris a remis à M. Delcassé une dépêche de l'empereur de la Chine pour qu'il la communique au président Loubet. La dépêche a été expédiée, le 19 juillet, par le gouvernement de Shang Tung, et demande la méditation de la France auprès des puissances étrangères. Le télégramme ne fait aucune allusion aux ministres étrangers à Pékin.

M. Delcassé a informé le ministre que la réponse du président Loubet serait adressé à la légion française à Pékin, où le gouvernement impérial pourait l'obtenir, mais le gouvernement de la république attendait jusqu'à ce qu'il ait acquis la certitude que le ministre français à Pékin est sain et sauf.

MENUS PROPOS

Dubidaine, poète et écrivain chevelu, cause avec un banquier archimillionnaire.

"Nous sommes égaux," déclare Dubidaine . . . "J'ai l'esprit et vous avez la fortune."

"Pardon!" interrompt le banquier, "il faudrait prouver que vous avez autant d'idées dans votre tête que j'ai de louis dans mon coffre-fort."